

CSTG 32 : Qui sommes-nous ?



Notre structure

Le CSTG32 est le Service de Prévention et de Santé au Travail du Gers

Notre structure est une association type loi 1901

Le CSTG32 est administré et géré de façon paritaire par les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés

5 membres collègue « employeurs »

3 MEDEF : Philippe Lafforgue, Alain Desbons,
Christian Jelonch (président)
1 CPME : Nadège Fournier
1 U2P : Jean-Claude Turchetti

5 membres collègue « salariés »

1 FO : Lionel Aupest (secrétaire)
1 CFDT : Pascal Proust
1 CFTC : Yannick Minguez
1 CGC : Philippe Marcellin
1 CGT : Francis Buffaral

L'activité du service s'exerce dans le cadre :

- D'un projet pluriannuel de service (2022 -2027)
- D'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- D'un agrément par la DREETS
- D'une certification AFNOR SPEC 2217 (certification niveau 1 demandé)



Notre structure

Au CSTG32, la commission de contrôle joue un rôle clé pour garantir la gestion transparente et efficace du service. Voici ses principales missions :

- Supervision de la gestion administrative et financière
- Contrôle de l'application de la réglementation
- Représentation des employeurs et des salariés
- Alerte et propositions

10 représentants Syndicats salariés

2 FO :	Lionel Aupest, Guy Hourriez
2 CFDT :	Pascal Proust, Carence
2 CFTC :	Yannick Minguez, Carence
2 CGC :	Philippe Marcellin, Carence
2 CGT :	Francis Buffaral , Véronique Morselli

5 représentants Organisation Patronales

3 MEDEF :	Henri Datas, Alain Desbons, Christian Jelonch
1 CPME :	Nadège Fournier (secrétaire)
1 U2P :	Jean-Claude Turchetti



Notre activité

➤ **Mission principale :**

- Eviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail

➤ **Autres missions :**

- Contribution à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi
- Aide à l'entreprise, de manière pluridisciplinaire, pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels en tenant compte de l'impact du télétravail sur la santé et l'organisation du travail
- Accompagnement de l'employeur, des travailleurs et leurs représentants dans l'analyse de l'impact sur les conditions de santé et de sécurité des travailleurs de changements organisationnels importants dans l'entreprise
- Participation à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail, dont des campagnes de vaccination et de dépistage, des actions de sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive et des actions d'information et de sensibilisation aux situations de handicap au travail

➤ **Nos trois métiers :**

- la prévention des risques professionnels
- Le suivi individuel de l'état de santé des salariés
- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi



Contexte réglementaire

Agrément du CSTG32 : Autorisation administrative, délivrée par DREETS, qui valide que le service remplit les critères de compétence, d'organisation, et de moyens nécessaires pour assurer la mission de suivi et de prévention des risques professionnels auprès des entreprises adhérentes. Cet agrément est essentiel pour que le SPSTI puisse fonctionner légalement et garantir la qualité des services rendus en matière de santé au travail.

Date d'agrément : 24 mai 2022 pour une durée de 5 ans

CPOM du CSTG32 (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : accord signé entre un SPSTI, la CARSAT et la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Il fixe des objectifs spécifiques et les moyens pour les atteindre sur plusieurs années. Ce contrat permet de renforcer la transparence et la performance des SPSTI en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail, en veillant à ce que les ressources soient alignées sur les missions de prévention et d'accompagnement des entreprises et salariés.

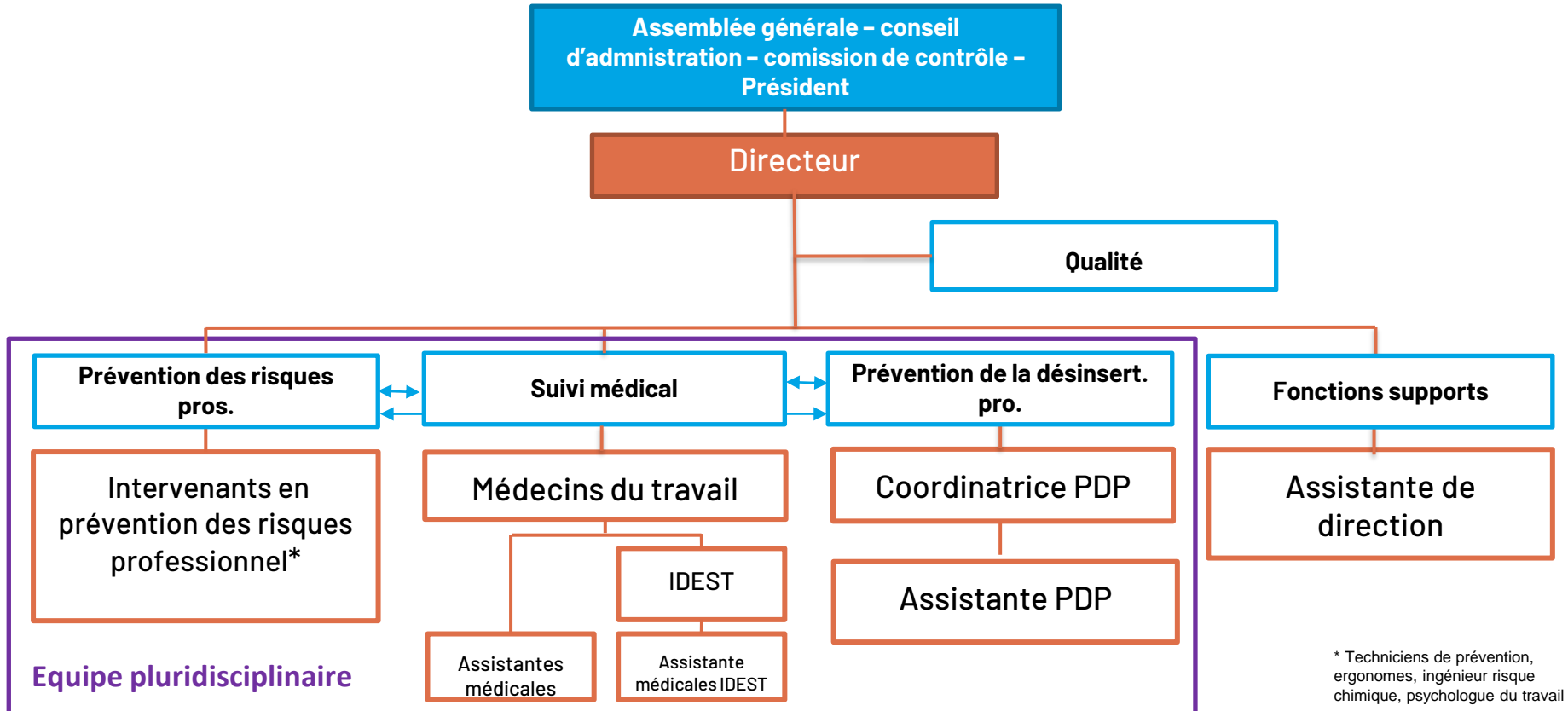
Date de signature : En cours de construction

Thématiques choisies : Prévention de la désinsertion professionnelle
Troubles musculo-squelettiques

Agrément intérimaire : 24 mai 2022 pour une durée de 5 ans



Organigramme fonctionnel



Notre stratégie

1. **Satisfaction des entreprises adhérentes et des salaires suivis, quant au service rendu**
2. **Pérennité de l'association CSTG32**
3. **Epanouissement des collaborateurs**





Périmètre du système de management de la qualité

Prévention de la santé au travail des salariés des entreprises relevant du **régime général** dans le département du Gers hors entreprises du BTP dont les codes APE commence par 42 et 43

Offre socle de service

Norme AFNOR SPEC 2217



Politique qualité

Le CSTG32 s'est résolument engagé dans une démarche de Management de la Qualité, qui considère qu'il s'agissait d'une orientation stratégique majeure pour sa reconnaissance, son développement et sa pérennité.

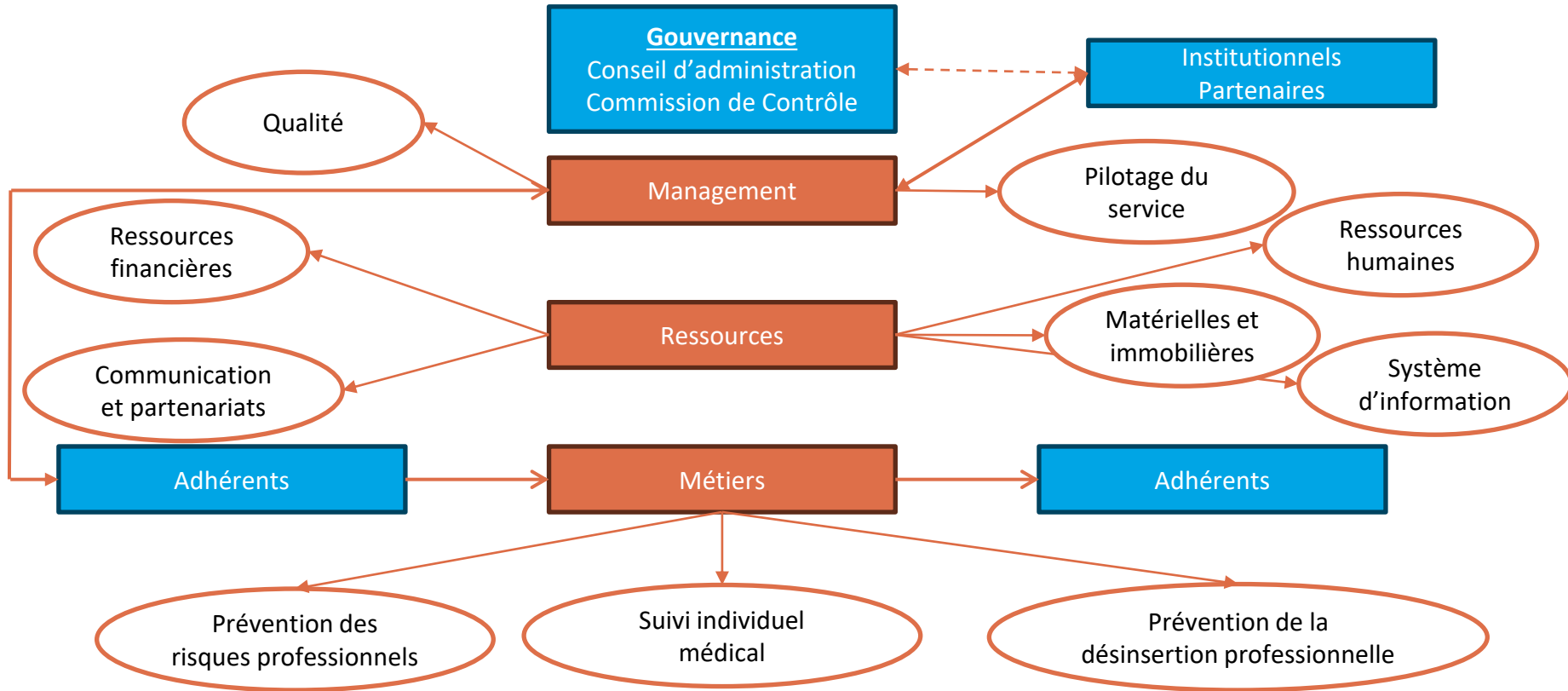
C'est pourquoi il a été décidé la mise en place et le déploiement d'un système de management de la qualité conforme à la SPEC2217 en janvier 2024.

La direction s'engage :

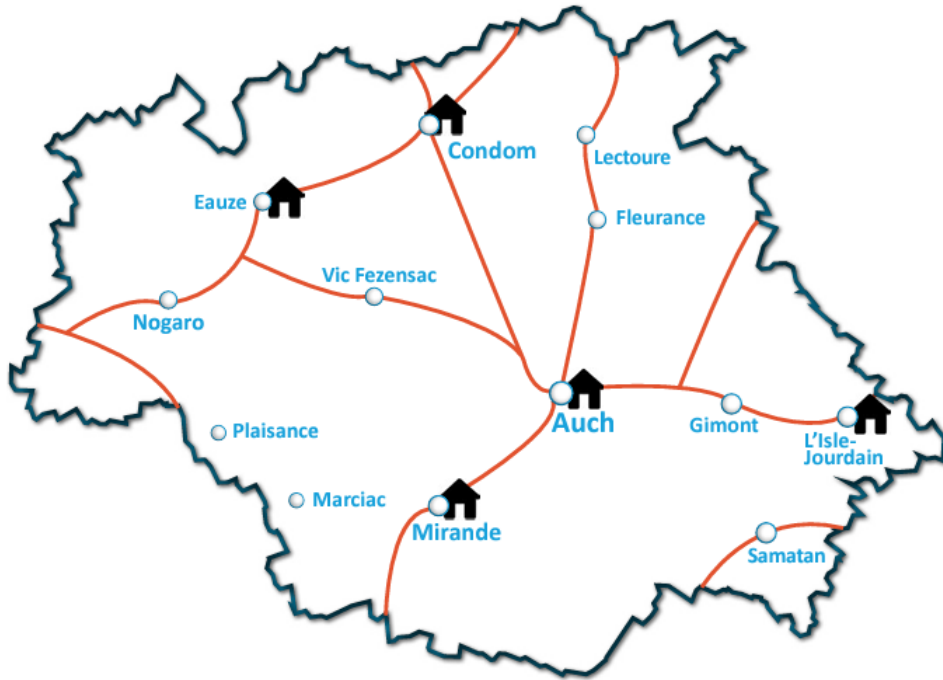
- ✓ À ce que l'ensemble des acteurs et du personnel du CSTG32 (direction, administration, équipe pluridisciplinaire, gouvernance, etc.) exercent leurs activités en toute **impartialité**.
- ✓ À mettre en place **tous les moyens nécessaires** à la réussite de notre démarche
- ✓ À **évaluer** régulièrement l'efficacité de notre système de management de la qualité au regard de l'atteinte des objectifs que nous nous serons fixés
- ✓ À contribuer à **l'amélioration permanente**
- ✓ **À vous informer** des résultats obtenus



Schéma d'organisation par pôle



Notre secteur géographique



5 centres fixes

- Auch 6 rue Marc Chagall
- L'isle Jourdain 4 rue Motta Di Livenza
- Condom Chemin de bellefille
- Mirande 13 rue Laplagne
- Eauze 8 Boulevard St-Blancat

Politique de protection des données (RGPD)

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a pour objectif de protéger les données personnelles des individus et de garantir la transparence dans leur traitement. Le CSTG32 s'appuie dans sa politique RGPD sur des documents comme une charte et des procédures pour assurer la conformité avec la réglementation.

Charte RGPD : Principes Clés

- Collecte des Données
- Consentement
- Transparence
- Sécurité
- Droits des Personnes

Procédures RGPD :

- Procédure générale RGPD
- Procédure accountability
- Procédure de Gestion des Droits Complète
- Procédure de Gestion des Droits Allégée
- Procédure de Gestion des Violations de Données

